Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2026

Délibération n° 137-2026 Point 4.8.6.4

Point 4.8.6.4 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des langues proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil d'administration, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Après échange avec la composante, les responsables du DU ont décidé de ne pas augmenter le tarif du diplôme. En effet, vu les difficultés d'attractivité de la formation, ils ont estimé préférable de maintenir le tarif à 1300€ plutôt que de l'augmenter à 1550€.

Le tarif du Diplôme universitaire de Formateur en Français langue étrangère et seconde (DUFFLES) reste donc inchangé en 2026/2027 par rapport à l'année universitaire 2025/2026.

La CFVU a approuvé ces dispositions avec 32 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des langues proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Arts, Lettres, Langues					
Langues	DU de formateur en français langue étrangère et seconde (DUFFLES)		1300	1300	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026- 2027__***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☒ **SANS modification** ☐ AVEC modification

Composante : Faculté des Langues
Dénomination du DU : Diplôme universitaire de Formateur en Français langue étrangère et seconde
Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Néant

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 10

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master : Non
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)
106 heures

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	5	-	-
Formation Continue	2	-	-

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	5618€	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	6500€ (1300€ de droits spé en formation intiale)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1550€	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	7168€	Total des recettes	6500€
Résultat (dépenses - recettes)		-668€	

*A préciser : *(ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)*

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Indisponible pour l'instant, première année de mise en œuvre en 25-26.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	8	1300€
Formation continue	3	2555€
Exonération	-	-

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	54€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5618€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	10 400€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	3100€	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	8718€	Total des recettes	10 400€
Résultat (dépenses - recettes)		1682€	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ~~MASTER~~

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
LGN0U1	1300€	Apogee/Gedisco

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :